

Nom(s) :  
Prénom(s) :  
Date et Lieu de naissance :  
Adresse(s) :

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale  
Ministère de l'Education Nationale  
110 rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07

A \_\_\_\_\_ ,  
Le \_\_\_\_\_ )

## **RECOURS PREALABLE EN INDEMNISATION (collèges et lycées)**

### **Lettre recommandée avec accusé de réception**

Monsieur le Ministre,

Nous sommes les parents de \_\_\_\_\_ scolarisé en classe de \_\_\_\_\_ , au sein  
du (établissement : \_\_\_\_\_ , situé (adresse \_\_\_\_\_ ) à (ville  
\_\_\_\_\_ ).

Notre enfant est soumis à l'obligation scolaire, conformément aux dispositions de l'Article L.131-1 du Code de l'Education et il appartient à l'Etat d'organiser les conditions de mise en œuvre de cette obligation, conformément aux dispositions des articles L.311-1 et suivants du même code.

Dans ce cadre, il vous appartient de doter le service public des moyens nécessaires pour garantir cette obligation scolaire et, notamment d'en assurer la continuité et l'égalité entre tous ses usagers.

Nous constatons malheureusement que certaines des obligations mises à la charge de l'Etat et donc du Ministre de l'Education Nationale ne sont pas remplies, dans la mesure où notre enfant doit faire face à des absences répétées et non-remplacées d'enseignants.

Ainsi depuis la rentrée de septembre 2018, ce sont (nombre d'heures) \_\_\_\_\_ heures d'enseignement qui n'ont pas été assurés en (matière-s \_\_\_\_\_ ).

**Ce dysfonctionnement révèle l'existence d'une faute dans l'organisation du Service, puisqu'il établi que l'Education Nationale ne met pas en place des moyens de remplacement permettant d'assurer la continuité du service public et l'égalité entre ses usagers.**

Du fait de cette rupture du Service Public, notre enfant subit un préjudice direct et personnel, dont nous sommes fondés à solliciter l'indemnisation, en notre qualité de représentants légaux.

**En conséquence, nous sollicitons le paiement de la somme de 12 EUROS par heure d'absence non-remplacée, soit un total au jour des présentes de \_\_\_\_\_ €.**

Nous vous joignons, en annexe, les documents justificatifs et plus particulièrement le relevé des absences constatées.

Nous vous remercions par avance de votre réponse concernant la présente demande d'indemnisation tout en vous précisant que nous souhaitons bien évidemment que tous les moyens nécessaires soient mis en œuvre pour éviter que ces non-remplacements ne se reproduisent.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

Nom(s) :  
Prénom(s) :  
Date et Lieu de naissance :  
Adresse(s) :

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale  
Ministère de l'Education Nationale  
110 rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07

A \_\_\_\_\_ ,  
Le \_\_\_\_\_

## RECOURS PREALABLE EN INDEMNISATION (écoles)

### Lettre recommandée avec accusé de réception

Monsieur le Ministre,

Nous sommes les parents de \_\_\_\_\_ scolarisé en classe de \_\_\_\_\_ , au sein  
de (nom de l'école : \_\_\_\_\_ , située (adresse \_\_\_\_\_ )  
à (ville \_\_\_\_\_ ).

Notre enfant est soumis à l'obligation scolaire, conformément aux dispositions de l'Article L.131-1 du Code de l'Education et il appartient à l'Etat d'organiser les conditions de mise en œuvre de cette obligation, conformément aux dispositions des articles L.311-1 et suivants du même code.

Dans ce cadre, il vous appartient de doter le service public des moyens nécessaires pour garantir cette obligation scolaire et, notamment d'en assurer la continuité et l'égalité entre tous ses usagers.

Nous constatons malheureusement que certaines des obligations mises à la charge de l'Etat et donc du Ministre de l'Education Nationale ne sont pas remplies, dans la mesure où notre enfant doit faire face à des absences répétées et non-remplacées d'enseignants.

Ainsi depuis la rentrée de septembre 2018, ce sont \_\_\_\_\_ jours d'enseignement qui n'ont pas été assurés.

**Ce dysfonctionnement révèle l'existence d'une faute dans l'organisation du Service, puisqu'il est établi que l'Education Nationale ne met pas en place des moyens de remplacement permettant d'assurer la continuité du service public et l'égalité entre ses usagers.**

Du fait de cette rupture du Service Public, notre enfant subit un préjudice direct et personnel, dont nous sommes fondés à solliciter l'indemnisation, en notre qualité de représentants légaux.

**En conséquence, nous sollicitons le paiement de la somme de 12 EUROS par jour d'absence non-remplacée, soit un total au jour des présentes de \_\_\_\_\_ €.**

Nous vous joignons, en annexe, les documents justificatifs et plus particulièrement le relevé des absences constatées.

Nous vous remercions par avance de votre réponse concernant la présente demande d'indemnisation tout en vous précisant que nous souhaitons bien évidemment que tous les moyens nécessaires soient mis en œuvre pour éviter que ces non-remplacements ne se reproduisent.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.